Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213502669-20251208-DELIB2025081-DE

Saint-Erblon
Tout naturellement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-ERBLON

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025 (*ouverte à 20h03)*

DATE DE CONVOCATION : 02 DECEMBRE 2025

CONSEILLERS EN EXERCICE : 21

PRESENTS (12) :
Matthieu POLLET, Philippe IMIELSKI, Brigitte BOUGUET, Jérôme TOUTAIN, Nadège LOLLIVIER, Thomas BOULAY, Isabelle HEDAN, Frédéric MORVAN, Yves DEBRUYNE, Annaig PEDRON, Audrey LETERTRE, Mickael QUIMBERT

PROCURATIONS (2) :
Françoise BONHOMME donne pouvoir à Isabelle HEDAN
Philippe RENAUX donne pouvoir à Frédéric MORVAN

EXCUSES (7) :
Léonard DARRAS, Fanny LEROY, Karen FIANCET, Medhi MAINGUENÉ, Patrick MAINGUENE, Abderrahim ACHAGUI, Delphine POSNIC

NOMBRE DE VOTANTS : 14

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle HEDAN

2025.081 – 8.2
SOCIAL – PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITES DE L'EPICERIE SOCIALE INTERCOMMUNALE

Annexe : BILAN D'ACTIVITES DE L'EPICERIE SOCIALE INTERCOMMUNALE

Isabelle HEDAN, 6e adjointe au Maire en charge de l'Education, l'enfance et la jeunesse, présente le rapport suivant :

L'association PARTAGE AMITIE SOLIDARITE gère l'épicerie sociale intercommunale hébergée à Saint-Erblon depuis de nombreuses années. L'association fonctionne actuellement avec des moyens très limités et donc un local limité alors même qu'elle permet à un nombre considérable d'habitants des communes de (sur) vivre.

Isabelle HEDAN présente le bilan d'activités et financier des actions menées durant l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **DE PRENDRE ACTE** de ce bilan d'activités de l'épicerie sociale intercommunale

Pour extrait conforme, le 11 Décembre

La secrétaire de séance,
Isabelle HEDAN

Le Maire,
Matthieu POLLET

MAIRIE DE SAINT-ERBLON (Ille-et-Vilaine)